

Inscription en ligne: bien vous préparer

IBSA FORMATION

FORMATION SPORT+ / PROCÉDURE 2021-2022

Etape 1: préparer les documents justificatifs

Les documents à préparer doivent être en format informatique:

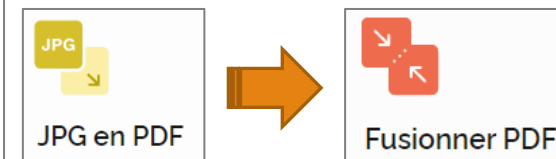
- ✓ Les documents justificatifs demandés seront à télécharger directement sur votre portail de préinscription.
- ✓ Les formats informatiques acceptés sont: jpeg, jpg, png, pdf, doc, docx
- ✓ La taille limite de l'ensemble de vos documents ne devra pas dépasser 64 Mo
- ✓ Evitez d'utiliser des caractères spéciaux dans vos noms de fichiers (parenthèses, points, slash...)

Aucun envoi de document par mail ou par papier ne sera accepté.
En cas de souci, n'hésitez pas à nous contacter au 02-97-93-17-96.

Astuce: si vous avez besoin de fusionner plusieurs documents en un seul fichier, vous pouvez utiliser le site « ilovepdf.com ».

Ce site vous permet:

- de transformer des fichiers jpg en pdf;
- de fusionner plusieurs fichiers pdf ensemble.



Etape 1: Préparer les justificatifs



Les justificatifs transversaux

LES DOCUMENTS COMMUNS À TOUTES LES FORMATIONS

Lors de votre première connexion, vous devrez fournir:

- ✓ les documents obligatoires:
 - **Votre carte d'identité** en cours de validité (recto-verso)
 - **OU votre passeport** en cours de validité
 - si vous êtes ressortissant.e.s étranger.ère.s hors Union Européenne : la copie de **votre titre de séjour** en cours de validité
 - **Votre Curriculum Vitae**
 - **Votre lettre de motivation**
- ✓ les documents selon votre parcours:
 - **Votre diplôme scolaire, universitaire ou professionnel le plus élevé**
 - **Votre ou vos diplômes dans le champ du sport**
 - **Votre ou vos diplômes dans le champ de l'animation**

Note: D'autres justificatifs vous seront demandés en **étape 4**. N'hésitez pas à vous y reporter pour bien vous préparer avant votre première connexion.

Etape 2: Préinscription en ligne

Une fois l'ensemble de ces documents préparés, vous pouvez vous connecter sur l'application NetYpareo d'IBSA Formation et commencer votre inscription en ligne.

Le lien de connexion est le suivant :

<https://ibsa56.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Il vous suffit de suivre la démarche pas à pas et de répondre soigneusement aux questions posées.

Note: Seuls les justificatifs transversaux vous seront demandés dans un premier temps. Les documents spécifiques aux formations (voir étape 4) ne vous seront demandés qu'après règlement des frais d'inscription.

Pensez à noter votre identifiant et le mot de passe que vous aurez créé à la fin de la procédure. Vous pourrez à tout moment y retourner pour suivre l'évolution de votre dossier.

 **A ce stade, votre dossier sera indiqué à l'étape « Pré-inscription demandée »**

Etape 3: Règlement des frais d'inscription

Une fois votre préinscription réalisée, vous recevrez par mail une facture pour les frais d'inscription.

 **Votre dossier passera en étape « Facture transmise »**

Les frais d'inscription sont de:

- ✓ 60€ si vous postulez à une seule formation
- ✓ 80€ si vous postulez à deux formations ou à la même formation sur deux sites différents
- ✓ 100€ si vous postulez à 3 formations
- ✓ 30€ si vous venez d'un autre organisme et que vous ne souhaitez passer que les épreuves de Tests d'Exigences Préalables.

Ces frais d'inscription sont à régler par chèque ou par virement bancaire (coordonnées bancaires indiquées sur la facture). ***Ils ne sont pas remboursables, même en cas de désistement.***

ATTENTION: vous devez impérativement **indiquer le numéro de facture** dans la référence du virement ou au dos du chèque.

Etape 4: télécharger les justificatifs spécifiques

A réception de votre règlement, et après vérification des premiers éléments fournis, vous serez invité.e à compléter votre dossier en téléchargeant les documents spécifiques.

Vous serez prévenu.e de cette étape par mail.

Il vous suffira alors de vous connecter à nouveau au portail pour y télécharger les documents attendus.

 **Votre dossier passera alors en étape « Facture réglée – Dossier à compléter».**

Etape 4: Préparer les justificatifs



Les justificatifs spécifiques

LES DOCUMENTS SPÉCIFIQUES SELON LA FORMATION CHOISIE

- ✓ Les documents relatifs au BPJEPS Activités Physiques pour Tous
 - **Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités physiques pour tous** datant de moins d'un an à l'entrée en formation (ATTENTION: vous devez impérativement utiliser le modèle téléchargeable depuis notre site internet ou en [cliquant ici!](#))
 - **Un diplôme de Premiers Secours** en cours de validité au moment des épreuves et de l'entrée en formation. *Note: les diplômes PSC1 et AFPS ne sont pas soumis à une durée de validité. Ils sont donc valables quelle que soit la date à laquelle ils ont été émis.*

Note: Si vous n'avez pas encore de diplôme Premiers Secours, vous devez dans ce cas fournir une preuve d'une inscription à une prochaine session de formation Premiers Secours, qui devra avoir lieu impérativement avant la date des épreuves. IBSA Formation propose chaque année des formations PSC1. Vous trouverez les dates sur notre site internet en suivant ce lien: <https://www.ibsa-formation.com/psc1/>
 - **Votre Certificat de Journée Défense et Citoyenneté** si vous avez moins de 25 ans.
- ✓ Si vous avez déjà passé certaines UC de l'un des BPJEPS préparés selon l'option choisie (BPJEPS APT, ASC ou Basket):
 - **Votre attestation de validation d'UC**
- ✓ Si vous êtes mineur.e:
 - **Une autorisation parentale** (ATTENTION: vous devez impérativement utiliser le modèle téléchargeable depuis notre site internet ou en [cliquant ici!](#))
 - **La copie de la pièce d'identité du parent ou responsable légal ayant signé l'autorisation**

Etape 5: traitement de votre dossier et convocation aux épreuves

Votre dossier sera traité par nos services au plus tard 15 jours avant les épreuves.

- Si votre dossier est incomplet: vous en serez informé.e par mail ou par téléphone et serez invité.e à le compléter.

 **Votre dossier passera alors en étape « Dossier incomplet »**

- Si votre dossier est complet, vous en serez informé.e en vous connectant à nouveau sur votre portail de candidature.


 **Votre dossier passera alors en statut « Dossier complet ».**

- Vous serez dans ce cas inscrit.e par nos services aux épreuves de Tests d'Exigences Préalables et aux épreuves de sélections, sans autre démarche de votre part. **Vous recevrez votre convocation à ces épreuves, par mail, environ une semaine avant les épreuves.**

Etape 6:

Bien vous préparer aux épreuves

N'oubliez pas de bien vous préparer aux épreuves de Tests d'Exigences Préalables (épreuves sportives éliminatoires) et aux épreuves de sélections. Vous avez pour cela plusieurs outils:

- ✓ Télécharger le descriptif de ces épreuves sur notre site internet, page Sport+ de l'option choisie, et commencer votre entraînement dès maintenant;
 - ✓ Vous pouvez dès à présent solliciter un **suivi de préparation jusqu'aux épreuves (gratuit)**, en contactant Fabien KASPERCIC à l'adresse fabien.kaspercic@ibsa-formation.com;
 - ✓ Participer à nos **Portes Ouvertes**, les **12 et 13 mars à Elven**, ou le **23 avril à Loudéac**.
 - Nous y proposons des simulations aux épreuves de TEP
 - Planning et inscription sur notre site internet : <https://www.ibsa-formation.com/2018/03/21/portes-ouvertes/>
-  **Nous ne pouvons que vous souhaiter que votre dossier passe à l'étape « Admis » sur votre portail de candidature ;)**



FIN

MERCI D'AVOIR SUIVI CETTE PROCÉDURE ET N'HÉSITÉS PAS À NOUS CONTACTER EN CAS DE BESOIN

02-97-93-17-96